VILLE DE Varades

Bulletin Municipal

Juin 2012

Dossier

Balade n°2 à Varades en 12 étapes

Travaux

Loire à Vélo : une halte à Varades-la Meilleraie **(Lire en p.4)**

Vie communale

La coopération entre Saint-Florent et Varades est sur les rails **(Lire en p.12)**

Sommaire

Finances 3

Le temps des chiffres 3

Travaux 4-6

Loire à Vélo une halte à Varades-la Meilleraie 4

Lotissement du Parc n° 2 4

Le Bike Park + Brèves 5

Les Buissonnets : un nouveau quartier à vivre 6

Des éoliennes sur le site du Pot aux chiens en 2014 ? .. 6

DOSSIER 7-9

Balade n°2 à Varades en 12 étapes

Vie communale 10-11

Stationner, circuler à Varades 10

La coopération entre St-Florent et Varades 11

Sport 12

Développement des équipements 12

Économie 12

Du côté des entreprises 12

Projets 13

La Boire Torse : une longue histoire qui continue 13

Enfance et jeunesse 14

Être Jeune et Vivre en Pays d'Ancenis 14

Informations 15

Directeur de la publication : **Dominique TREMBLAY**
Adjoint à l'information : **Frédéric GROSS**
Tirage : **1.800 exemplaires**
Crédits photo : Ville de Varades / © Eléonore H - Fotolia.com (p.14) / JB Ouest France (p.11)
Conception graphique : **Pylgrim** / www.pylgrim.com
Imprimeur : **Imprim'Loire** / 02 40 83 14 63
Document imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.

IMPRIM'VERT®

édito

Le 6 mai dernier, les Français ont élu François HOLLANDE Président de la 5ème république. Dynamisme, rassemblement, espérance, les attentes sont nombreuses. Notre Président devra, sans discrimination, projeter tous les Français vers l'avenir, vers la modernité qui porte en elle cet humanisme qui nous a fait tous ensemble ce que nous sommes : la France

Il devra aussi apporter un nouvel élan à la décentralisation, pour redonner des marges de manoeuvres aux élus de proximité que nous sommes. Initiatives, innovations sont les ferments de développement de nos territoires, l'investissement public y reste un moteur économique important pour les entreprises. C'est dans ce sens que le conseil municipal porte les projets de développement de notre commune. Sur les deux pages centrales de ce bulletin, nous présentons les principales réalisations, les chantiers en cours, les perspectives d'avenir qui dessinent le projet de ville que nous travaillons depuis plusieurs années. Ils seront présentés en septembre lors de notre concertation de proximité.

Ce partage d'informations est une préoccupation permanente et complexe. Pour suivre cette évolution dans les moyens de communication, nous allons, à la rentrée, lancer le nouveau site Internet de la commune qui sera plus convivial et plus accessible. Une lettre électronique permettra aux varadais de recevoir les informations plus rapidement.

Ce bulletin est accompagné de 3 pièces complémentaires : Le projet du centre bourg met en évidence l'intérêt de réglementer le stationnement. Pour lancer cette opération en septembre prochain, la commune offre un disque bleu européen. Un autre document réalisé avec la gendarmerie rappelle les consignes de sécurité et de prévention au quotidien. Le lancement du quartier des Buissonnets est maintenant programmé et la promotion est engagée : un quatre pages vous en explique le projet.

A la veille de la période estivale, je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin municipal et je vous donne rendez-vous le 9 septembre pour notre deuxième balade varadaise.

Cordialement

Dominique TREMBLAY
Maire de Varades
Conseiller Régional

VILLE DE Varades

182, rue du Maréchal Foch - BP 50023 - 44370
Tél : **02 40 98 33 03** - Fax : 02 40 83 49 69
Courriel : mairie@varades.fr - Site : www.varades.fr

Le temps des chiffres

La maîtrise de la progression des dépenses à hauteur de 3,60% permet de maintenir le résultat des années précédentes.

Le mois de mars est le temps des chiffres pour le conseil municipal, il a validé les comptes administratifs, voté le budget et arrêté le plan triennal d'investissement.

Les comptes administratifs

La séance du conseil municipal du 6 mars a voté la bonne gestion des 3 comptabilités de la mairie : le budget principal, le budget annexe assainissement, le budget annexe « ZAC ». Ce dernier budget annexe a été clôturé suite au transfert de l'opération d'aménagement à la Société d'Equipement de Loire Atlantique.

Les résultats du budget annexe M49 assainissement confirment la capacité de financement des investissements en cours de réalisation à la Meilleraie pour 1 million d'euros.

Le budget principal, en fonctionnement est légèrement supérieur à 3 millions d'euros, il dégage un résultat de 576 385 euros. En investissement, les comptes s'équilibrent à 1,5 million avec un emprunt de 500 000 euros. **La maîtrise de la progression des dépenses à hauteur de 3,60% permet de maintenir le résultat des années précédentes.**

Les budgets de l'année 2012

Les budgets ont été votés en séance du 26 mars, un budget nouveau a été créé pour l'aménagement du lotissement du Parc à hauteur de 100 000 euros. Le budget assainissement est reconduit dans sa partie fonctionnement, la section investissement n'engage pas de nouveau projet.

Pour le budget principal, la section de fonctionnement est reconduite à l'identique avec l'indexation de la croissance des coûts (personnel, énergie….) avec quelques prévisions de dépenses supplémentaires concernant : la redevance spéciale d'ordures ménagères (10 500 euros), l'entretien du bourg, les frais d'étude pour la révision du PLU et la mise en œuvre du FISAC (commerce et artisanat).

La section investissement à hauteur de 4,5 millions prend en compte les reports 2011 pour 2,3 millions et les engagements nouveaux des projets de Varades : restaurant scolaire-salle multifonctions, la Mabiterie, la rue de la Gare, les enveloppes annuelles de voirie et de bâtiments.

Le plan triennal d'investissement

Le conseil municipal a décidé la programmation sur 3 ans des investissements de la commune. Au regard des projets en cours, il est important d'assurer une stratégie financière capable de combiner les ratios d'endettement (5 années de résultat), la capacité à autofinancer, la capacité à rembourser les emprunts contractés.

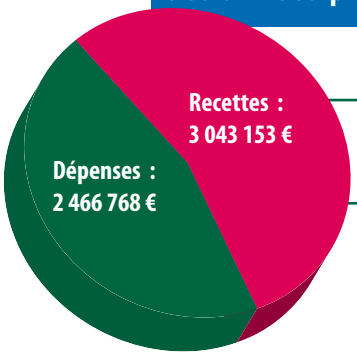

2011

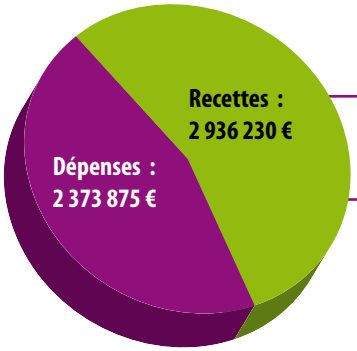

2010

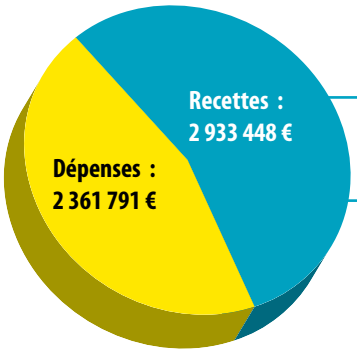

2009

Suivant ces indications, il est prévu un plan d'investissement prévisionnel de 4,5 millions d'euros sur les années 2012-2013-2014. Les projets structurants du centre bourg, de la Mabiterie, du complexe sportif, du restaurant scolaire, des liaisons douces comptent pour la moitié de cette somme. Les autres investissements concernent l'entretien des routes, des bâtiments et l'éclairage public…..

La stratégie financière de notre commune repose sur des ressources relativement stables. Les différentes réformes fiscales et territoriales, l'évolution de l'intercommunalité peuvent modifier ces financements, voire même les diminuer. Malgré des règles de prudence budgétaire que nous nous imposons, il est désagréable de constater une complexification de la fiscalité locale qui engendre la confusion dans l'origine des ressources.

Aménagement touristique

Loire à Vélo : une halte à Varades-la Meilleraie

Le 17 avril dernier, 60 personnes ont participé à la réunion publique de présentation du programme d'actions touristiques de Varades au sein du Pays d'Ancenis. La halte « Loire à Vélo » à la Meilleraie sera la première action.

La commune de Varades a conduit fin 2011, avec l'appui d'un comité de pilotage, un schéma d'orientation touristique. Dans ce dernier, trois axes stratégiques de développement ont été définis :

- Valoriser l'axe touristique Nord-sud tout en encourageant la coopération ligérienne,
- Se réapproprier la Loire en optimisant les atouts de la Meilleraie et de la vallée,
- Définir un nouveau visage pour Varades.

Accueil, attractivité, image deviennent des marqueurs de notre politique de développement touristique et économique. Cette nouvelle posture s'applique à l'ensemble de la commune et notamment au bourg. Pour répondre à ces enjeux, une des actions concrètes et immédiates est d'aménager une aire d'arrêt secondaire « La Loire à Vélo » à Varades au village de la **Meilleraie – square Bonchamps** pour l'accueil des cyclotouristes.

La Meilleraie : 1ère halte « Loire à vélo »

A titre d'exemple, l'éco-compteur d'Oudon relève le passage de 8 000 vélos en août.

Ce projet d'un coût de 60 000 € est subventionné à 60 % par la Région. Il comprendra l'installation d'un bloc sanitaire autonettoyant, un préau, des lices pour garer les vélos et des tables de pique-nique. Tous ces équipements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le dossier de consultation des entreprises est en cours et les travaux seront réalisés en octobre prochain.

Lotissement du Parc n° 2

Trois nouveaux terrains à construire à proximité du centre bourg, destinés aux services, seront disponibles en fin d'année.

En bordure de la rue du Parc, il reste du terrain disponible au nord de l'Etude Notariale ainsi qu'une bande de terrain jouxtant le mur du Plessis.

Le projet d'aménagement de cette zone consiste à :

- Urbaniser trois lots constructibles destinés à des activités de services
- Aménager une voie partagée en sens unique Nord-Sud qui desservira l'arrière du bâti existant et des parkings
- Créer un parking sur la parcelle jouxtant le magasin ROCHEREAU.

La demande de permis d'aménager est en cours et les travaux seront réalisés en octobre fin 2012

Le Bike Park

Avec la participation des jeunes, la municipalité opte pour un aménagement professionnel du terrain avec des buttes spectaculaires, proche de la gendarmerie et du centre de secours.

La visite de plusieurs terrains dont celui de Carquefou a convaincu les porteurs du projet de réaliser un équipement de qualité et conforme. Conseillé par des professionnels de réalisation de terrain, la proposition allie le parcours d'apprentissage au parcours acrobatique. Cet aménagement peut se réaliser également en deux étapes pour obtenir « une piste noire ».

L'accès à ce terrain se fera, pour des conditions de sécurité, par un passage à travers le parking du centre de secours, en limite de propriété de la gendarmerie. Il est important de souligner la compréhension des responsables du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le Bike Park

Un aménagement professionnel du terrain

Nouvelles liaisons douces

Le PAVE (plan d'accessibilité) se met en place, cette année 3 nouveaux projets seront réalisés :

La liaison traversant le plateau sportif (entre gendarmerie et entrée école sud) a pour objectif de faciliter les déplacements pour les parents d'élèves (poussettes) et de rendre accessible la tribune au centre du stade. Un budget de 30 000 € est affecté à cette opération.

Après la réalisation de cette liaison avec la passerelle, la deuxième tranche rue de la gare va débuter en juillet. Une continuité de la liaison douce en site propre sera réalisée jusqu'à la gare. Les travaux seront concomitants avec la réfection de la chaussée suite aux travaux d'assainissement et d'adduction en eau potable. L'ensemble du projet représente une enveloppe de 225 000 €.

La deuxième tranche de travaux rue du Général de Gaulle, coté nord prévoit une continuité piétonne et cyclable du rond point du Levant jusqu'à l'entrée du centre bourg.

Eclairage public

Le diagnostic réalisé par le SYDELA (Syndicat d'électrification) a programmé pour notre commune des actions de rénovation de notre système d'éclairage. Deux projets sont arrêtés pour cette année :

Le syndicat va réaliser un renforcement de réseau rue du Plessis, celui-ci sera enfoui. La commune accompagnera financièrement l'action pour supprimer les réseaux aériens (téléphone, câble éclairage). Les lampadaires seront changés pour permettre un éclairage plus économe.

Dans la rue des Grands Vignes, les lampadaires sont obsolètes, certains ne fonctionnent plus. Ils seront remplacés par un nouvel équipement plus performant. L'ensemble des ces deux opérations coûtent à la commune 70 000 €.

Rond point du Levant (ex gendarmerie)

La conception de ce rond point est accidentogène, la contrainte des lieux limite les modifications physiques de cet aménagement.

Un travail a de nouveau été conduit avec le Conseil Général pour apporter des améliorations significatives.

Un signalement plus performant, une amorce de rentrée sur le rond point reformaté engageront une dépense de 15 000 €.

Les Buissonnets : les travaux ont commencé

Les Buissonnets : un nouveau quartier à vivre

Le projet de construction de 56 logements en deux tranches a débuté par des fouilles archéologiques en mai dernier. Les travaux de viabilisation continueront ce deuxième trimestre pour rendre possible la construction en début 2013.

Un bref retour en arrière permet de regarder et de comprendre le dimensionnement de ce projet. En 2006, lors de l'approbation du plan local d'urbanisme, le conseil municipal a défini les zones à construire pour les 20 ans à venir. Les nouvelles demandes de construction sont en progression et, dans une période de croissance économique, ont incité la municipalité à ouvrir la construction sur des surfaces importantes.

En début 2008, la commune décidait de créer une Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concertée) sur une vingtaine d'ha afin d'aménager et de construire en plusieurs tranches, avec achat du foncier. Par la suite, la diminution de la demande de terrains, l'offre privée importante, les réglementations nouvelles ont contraint la municipalité à repositionner ce dossier. Il était devenu aussi important d'alléger la charge financière communale et sécuriser le budget. Ce sont les raisons pour lesquelles nous nous sommes rapprochés de la SELA (société d'économie mixte de Loire Atlantique rattachée au Conseil Général). Elle assure maintenant la totalité de l'opération de la ZAC y compris l'équilibre financier.

Le travail d'étude est terminé pour la première partie de la Zone de la Galaiserie. Nous rentrons maintenant dans la phase promotionnelle pour commencer la commercialisation des terrains clés en main. L'intérêt d'habiter ce nouveau quartier est présenté dans la plaquette jointe au bulletin.

Des éoliennes sur le site du Pot aux chiens en 2014 ?

Depuis 2007, la société JMB Energie travaille en partenariat avec la commune, les acteurs institutionnels et administratifs, au développement d'un projet éolien sur les terres du Pot aux Chiens, au nord de la commune de Varades.

Aujourd'hui, la composition définitive du projet, élaborée dans le souci du respect des enjeux environnementaux et paysagers, a été fixée. Le parc éolien sera composé de 6 éoliennes implantées selon deux alignements orientés Nord-Sud. Il représente une puissance totale de 4.8 MW, et produira annuellement 10 800 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation domestique électrique (hors chauffage électrique) de la population de Varades, Belligné, la Rouxière et la Chapelle-Saint-Sauveur, les quatre communes qui l'entourent.

Les dossiers de demande de permis de construire et d'exploiter seront déposés au début du mois de mai prochain.

Les autorisations pourraient être délivrées par la Préfecture dans un délai d'un an. Le parc éolien pourrait alors être mis en service à la fin du premier trimestre 2014.

Réunion publique du 3 mai

Balade n°2 dans Varades en 12 étapes

En septembre 2009, le conseil municipal avait organisé une balade dans Varades pour présenter les principaux dossiers et projets de l'équipe municipale. Certains sont réalisés, d'autres sont en cours. L'idée d'une nouvelle balade s'est alors imposée pour découvrir ensemble les changements.

Varades, ville bien connue que l'on traverse dans son long tuyau routier urbain mérite une autre attention que cette expression entendue à plusieurs reprises. Le travail engagé depuis 2009 pour construire le projet de ville équilibrée autour des fonctions de déplacement, de logement et du vivre au quotidien (travail, service, commerce….) avait pour ambition de permettre à Varades de développer les atouts naturels, de son positionnement géographique et de sa culture ligérienne.

Les différents projets engagés à ce jour amorcent une métamorphose de notre commune. Des notions nouvelles apparaissent, celle d'image urbaine, celle de commune touristique, celle d'attractivité. Ces nouvelles perspectives sont issues des travaux intenses et complexes, conduits en partie avec la participation des habitants.

Nous abordons maintenant une période de synthèse du projet de développement de notre commune. Et c'est ce projet que nous souhaitons vous présenter sous la forme d'une balade en douze étapes.

Mode d'emploi de la balade du 9 septembre

Les 12 étapes vous sont tracées sur le plan en pages centrales, elles seront accessibles à votre convenance, soit en circuit de randonnée, soit en accès libre direct. Une permanence à chaque étape sera tenue de 9h30 à 12h pour expliquer succintement la réalisation ou les projets.

Suivant les choix, les contraintes de chacun, la randonnée pourra se faire à pied, en vélo et en véhicule (sur inscription).

Le départ est à la mairie à 9h.

Pour la bonne organisation de cette balade, nous vous invitons à vous inscrire , soit en mairie, soit à l'adresse courriel **mairie@varades.fr** en précisant les choix suivants :

- 9h - départ mairie randonnée pédestre balade commentée
- 9h30 - départ mairie balade cyclo commentée
- 10h - départ mairie en véhicule

Entre 9h30 et 12h visite libre des 12 étapes aux choix.

Convivialité :

Accueil café à la mairie
Verre de l'amitié à la Mabiterie à 12h
Possibilité de Pique Nique à la Mabiterie
Animations musicales

Dossier : Balade n°2

1

Départ mairie - de 9h à 10h*

Le pôle administratif au service de tous les citoyens

2

Complexe sportif - de 9h à 10h*

Lancement d'une réflexion globale sur les équipements sportifs

3

Bike Park - de 9h à 10h*

Un espace dédié aux jeunes cyclistes – Les bosses varadaises

4

École publique R.G. Cadou - de 9h à 10h*

Construction d'un espace multi modal – extension restaurant scolaire et salle de réunion

5

Les Buissonnets - de 10h à 11h*

Lancement d'un nouveau quartier à vivre à Varades

6

Centre technique municipal - de 10h à 11h*

Nouveau bâtiment dédié aux services techniques municipaux

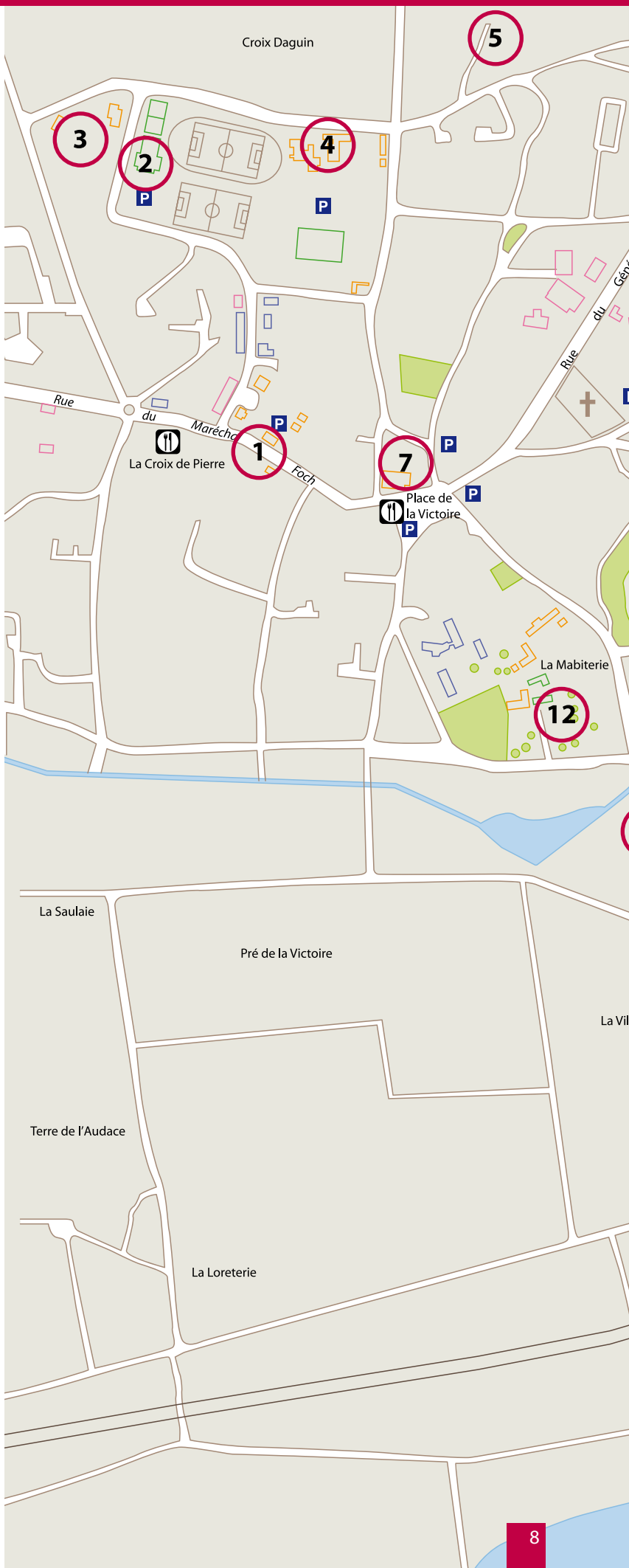

7

Centre Bourg - de 10h à 11h*

Une nouvelle image pour le centre de Varades, un cœur de bourg plus attrayant…

8

Liaison Douce - de 10h à 11h*

Priorité à la sécurité – une liaison protégée pour les piétons et les cyclistes

9

La Gare - de 11h à 12h*

Indispensable et très fréquentée, aménagements d'accès et de parkings

10

La station sous vide - de 11h à 12h*

Assainissement des quartiers Gare Meilleraie, station relais vers la Nantaiserie

11

Halte Loire à Vélo - de 11h à 12h*

Profiter du nouveau passage « Loire à Vélo » pour développer notre image touristique

12

La Mabiterie - de 11h à 12h*

Un nouvel espace culturel, touristique, associatif - le pôle d'animation à Varades

* Heures d'accueil du public sur les sites

Stationner, circuler à Varades

Les voitures sont omniprésentes dans le Bourg, que ce soit en transit ou en recherche de stationnement. Pour améliorer l'information directionnelle et la souplesse du stationnement, la municipalité lance deux nouvelles actions.

Pour sensibiliser les habitants de notre commune à ces changements nécessaires, un disque bleu européen est joint à ce bulletin avec un plan des zones et des parkings.

La signalisation directionnelle

Environ 12 000 véhicules par jour empruntent la D 723 et 7 000 la D 752. Varades est un carrefour et il est de notre responsabilité d'élus d'offrir aux usagers une signalétique routière claire et sécurisante. Fort de ce constat, le Conseil Municipal a voté le principe d'une refonte de la signalisation routière et confié au cabinet EDMS basé à Gorges (44) le soin de conduire cette rénovation. La signalisation doit respecter la réglementation définie par l'ensemble des instructions ministérielles et du Code de la Route

Quelques principes :

- ne s'adresse pas aux gens de la commune
- fléchage d'un seul itinéraire
- aucune rupture d'itinéraire
- pas de publicité

Quelques règles :

- pas plus de 5 à 6 mentions par ensemble
- suivre l'ordre hiérarchique des mentions imposé par les textes
- respecter la typographie
- sur un mât, longueur et rétroflexion identique

Le travail d'inventaire est maintenant terminé et le projet de nouvelle signalisation routière a été soumis aux services de la DDE en charge de ces équipements. Le Dossier de Consultation des Entreprises va être lancé fin mai et les travaux réalisés courant septembre.

Le Stationnement : Place de la Victoire en zone bleue

Le projet d'aménagement du centre bourg redéfinit les modalités de stationnement pour faciliter l'accès aux services et aux commerces. En plus des zones bleues existantes, nous ajoutons la Place de la Victoire. Celle-ci est aujourd'hui libre de stationnement, mais elle est souvent encombrée par des véhicules tampons.

Les stationnements seront réglementés avec le nouveau disque européen, celui-ci indiquera seulement l'heure d'arrivée. Le conseil municipal a délibéré sur le temps de stationnement de 1h30. Au-delà, le dépassement identifié sera verbalisé.

La coopération entre Saint-Florent et Varades est sur les rails

Réunion des deux bureaux municipaux

Nos deux villes sont proches, la Loire est un lien historique. Cette proximité est un atout à développer pour faire face à un avenir plus complexe. Unir nos forces, assembler nos complémentarités sont les ambitions des deux équipes municipales.

Après plusieurs échanges informels entre le maire de Saint-Florent-Le-Vieil, Hervé De CHARETTE et le maire de Varades, Dominique TREMBLAY, ces derniers ont proposé en Juin 2010 à leurs équipes d'adjoints de se rencontrer. Les élus ont présenté chacun leur commune, échangé sur leur préoccupations, partagé l'idée d'avancer plus loin ensemble, mais **avec la volonté de faire simple et pratique, sur les objectifs suivants :**

- **Créer une dynamique** collective avec émergence de projets concrets facilement réalisables et à mettre en œuvre dans l'année
- **Être plus forts** ensemble pour intervenir sur des actions intéressant le développement du territoire Varades - Saint-Florent

Afin d'être efficaces, cinq comités de projets (COPRO) ont été créés qui ont reçu chacun une feuille de route pour l'année, leur composition est de quatre conseillers municipaux de chaque commune.

COPRO 1 « Développement économique et transports »

- Relancer le projet de sortie d'autoroute
- Développer l'aspect multimodal de la gare
- Étudier la faisabilité d'une liaison douce Varades - Saint-Florent-Le-Vieil
- Promouvoir le commerce et l'artisanat sur les deux communes

COPRO 2 « Éducation et sports »

- Établir le lien sur plan piscine de la COMPA
- Étudier la faisabilité de la piscine d'été en Loire
- Favoriser le dialogue entre les associations sportives
- Échanger les informations entre les Jumelages

COPRO 3 « Tourisme »

Favoriser le lien entre les offices de tourisme intercommunaux

- Promouvoir le camping
- Améliorer la qualité de l'hébergement et le nombre de places.
- Apporter de la cohérence dans le plan de jalonnement des deux communes

COPRO 4 « Animation culturelle »

- Développer une communication commune de la programmation culturelle
- Mettre en œuvre l'action « podium Florentais » à la Meilleraie.

COPRO 5 « Santé social »

- Échanger de pratiques sur l'épicerie solidaire, l'enfance et la jeunesse, les professionnels de santé, les personnes âgées.

Ces premiers échanges ont permis la programmation des podiums Florentais à Varades la Meilleraie. Ils vont donner la possibilité aux enfants du primaire d'accéder à la piscine. De plus, l'information culturelle et touristique entre les deux communes circule plus facilement.

Ces premiers pas nous incitent à continuer, la synergie développée par ce partenariat nous conduira vraisemblablement vers des actions innovantes pour le plus grand bien des 6 500 habitants.

Développement des équipements

Un lieu très fréquenté

Les succès de la pratique sportive sur le complexe Paul Peltier mettent en évidence la mise en place d'un plan de développement des équipements pluri-annuels. Un travail d'étude est engagé et les conclusions seront présentées au conseil à la rentrée.

Pour rappel, le plateau sportif accueille 12 associations sportives qui comptent 950 adhérents. Le cyclo-club en plus, ce sont 1 000 personnes qui fréquentent le plateau sportif régulièrement, à cela s'ajoute 700 enfants des groupes scolaires public et privé.

La diversité des disciplines pratiquées offre un choix permettant de répondre aux besoins et aux demandes du public. Cependant, la principale contrainte concerne la disponibilité des créneaux horaires. Les 16 équipes de l'USV utilisent de façon intensive le terrain en herbe et le stabilisé qui a un défaut de conception. La croissance des activités de l'ACV, notamment sur la section des jeunes, démontre le manque d'une véritable piste d'athlétisme.

Après des rencontres bilatérales et une approche pré-projet avec les clubs demandeurs, il nous a semblé important de mener une réflexion concernant l'ensemble des équipements sportifs sur notre commune avec un regard prospectif. Ce travail va se terminer en juillet prochain (un diagnostic des installations a été réalisé). Il nous permettra ainsi de planifier et de hiérarchiser les projets en fonction des opportunités de subventionnement et des possibilités de financement de la commune.

Une première enveloppe de 500 000 € a été retenue dans notre plan triennal. Le sport est, au-delà des équipements, une activité éducative majeure pour les 350 jeunes qui fréquentent les clubs de Varades. Il est important de souligner la préoccupation permanente des clubs d'assurer la qualité professionnelle des entraîneurs sportifs.

Du côté des entreprises

Julia DELAUNAY – Bourrelier Harnacheur

Julia à son atelier

Pour information, le bourrelier répare le cuir et l'harnacheur travaille les harnais pour les chevaux.

Installée depuis novembre 2011 au Bois Vert à Varades, Julia répare les cuirs équestres et la maroquinerie. Sur demande, elle peut aussi créer et fabriquer des articles en cuir (par exemple, les guêtres, les chap's, les filets, les licols ….). Vous pouvez la joindre au **06 73 27 76 13** – Courriel : thomasjulia.rabu@orange.fr ou lui rendre visite au Bois Vert, où vous pourrez **rencontrer aussi Thomas RABU, paysan boulanger, qui vend son pain BIO le vendredi de 16h00 à 19h30…**

Nouveau restaurant « Ker Louloutte »

M. et Mme ROBIC en compagnie de M. le Maire

Fin avril, un nouveau restaurant a ouvert ses portes au 31 rue du Maréchal Foch. Muriel et Marcel ROBIC proposent à leur clientèle des plats de cuisine traditionnelle. Pour les événements familiaux, le couple exerce aussi une activité de traiteur. Ker Louloutte est ouvert du lundi midi au samedi soir.

Tél. **02 40 09 79 80**

La Boire Torse une longue histoire qui continue

Depuis les années 90, ce dossier est ouvert par les élus d'Anetz au Fresne. Les travaux de restauration de la Boire sont maintenant terminés. La COMPA construit une action de valorisation de ce milieu sensible à découvrir.

La Boire Torse, ancien bras de la Loire, s'étend sur 17 km du Fresne-sur-Loire à Anetz. Elle subit des phases d'inondation et d'assèchement suivant le débit de la Loire, des ruisseaux affluents… En période de crues, elle déborde sur les berges et les terrains environnants.

Ces espaces constituent des vastes zones de prairies naturelles inondables et entrecoupées de parcelles cultivées et de peupleraies. Ces prairies abritent une flore et une faune intéressantes dont certaines sont protégées au niveau européen, national ou régional.

Cette zone naturelle est véritablement une richesse pour notre pays d'Ancenis et elle mérite d'être mieux connue du grand public, d'autant que le SIVU de la Boire Torse a réalisé depuis une vingtaine d'années un énorme travail de remise en eau et de protection des espèces.

Début 2011, La Communauté de Communes COMPA a engagé une étude via le cabinet THEMA, pour créer d'Anetz au Fresne-sur-Loire, en bordure de Boire, un *Parcours Découverte en Milieu Sensible*. Il s'agit de mettre en place un cheminement touristique pédestre en 5 ou 6 points d'entrées identifiés pour leur richesse faunistique et floristique, accessible à tous.

Les objectifs retenus par la COMPA sont :

- Informer et sensibiliser le grand public à l'environnement de la Boire Torse au sens large : écologique, hydraulique, humain,
- Intégrer le parcours dans un ensemble de plusieurs circuits déjà existants : PDIPR (départemental), GR (national) et sentiers communaux
- Respecter les espaces naturels sensibles définis par le Plan d'Occupation des Sols

Des panneaux explicatifs jalonneront le sentier traitant du fonctionnement hydraulique de la Boire, de la faune, de la flore patrimoniale ou protégée, des frayères à brochets, des oiseaux et autres activités humaines telles que la pêche, la chasse et le pâturage.

On peut espérer une inauguration du projet courant 2013, celui-ci passera rue de l'Arche. Le parking de la Gravelle qui longe l'étang sera équipé de WC publics et d'un préau d'accueil.

Être Jeune et Vivre en Pays d'Ancenis

L'espace jeunes à Varades

Les élus de Varades s'engagent dans l'étude diagnostic de la jeunesse en Pays d'Ancenis portée par le conseil de développement et la COMPA. Un travail nécessaire pour préciser les actions à conduire auprès des jeunes.

Sur notre territoire, la jeunesse est une population en augmentation. Elle pose régulièrement un ensemble de questions clés en matière de formation, d'insertion, de prévention, de déplacements, d'habitat, etc. Dans ce contexte, les élus souhaitent mieux cerner les besoins et les attentes des jeunes du Pays d'Ancenis. Ils ont missionné Mairie Conseil, un organisme national lié à la Caisse des Dépôts pour accompagner cette volonté de construire une démarche de projet « jeunesse ».

Mairie Conseils propose dans ce cadre un accompagnement spécifique, déjà expérimenté dans plusieurs territoires, en quatre phases : *1) le diagnostic des élus, 2) le diagnostic des acteurs jeunesse, 3) le regard des jeunes sur leur territoire, 4) la synthèse et restitution devant l'ensemble des participants.*

Une réunion de lancement, à laquelle étaient invités tous les élus des communes et les membres du Conseil de Développement, s'est tenue le 4 avril dernier à Couffé. Après une introduction sur les enjeux d'une politique jeunesse, Mairie Conseil a présenté les différentes phases de la démarche et le canevas de réflexion est actuellement soumis à l'ensemble des communes du Pays.

Un petit rappel pour sauver des vies...

Il concerne tout le monde mais s'adresse plus particulièrement aux enfants, piétons et cyclistes, et à leurs parents, bien sûr !

Cyclistes, Cyclomotoristes, l'éclairage doit être en état de bon fonctionnement. Le port du casque est obligatoire pour les deux roues motorisés et très fortement conseillé pour les cyclistes.

Piétons et cyclistes, le port du gilet jaune permet de mieux vous voir, il est obligatoire pour les enfants empruntant les transports scolaires.

Pour les jeunes utilisant les transports scolaires, le port de la ceinture est obligatoire dans les cars équipés dans le but de les protéger en cas d'accident.

Des contrôles pourront être effectués par la gendarmerie (risque de blessures graves et donc, d'amende).

Les jeunes électeurs

Une cérémonie municipale a eu lieu à l'occasion de la remise des cartes d'électeurs aux jeunes varadais. Des nouveaux électeurs qui ont pu s'exprimer lors des élections présidentielles et législatives. En cette occasion, Dominique TREMBLAY a rappelé l'importance de la participation à la vie citoyenne et aussi que les jeunes devaient être acteurs du développement de notre commune.

La remise des cartes d'électeurs

Horaires Mairie

Lundi, mercredi et Vendredi
9h-12h et de 13h30 à 17h30

Mardi, Jeudi et Samedi
9h-12h

Téléphone : **02.40.98.33.03**
Courriel : mairie@varades.fr
Site Internet : www.varades.fr

La mairie sera fermée l'après-midi et le samedi matin du 16 juillet au 25 août

Horaires Déchetterie des 4 routes

HIVER - Du 1er novembre au 31 mars

Lundi	09h00 à 12h30
Mercredi	14h00 à 18h00
Vendredi	14h00 à 18h00
Samedi	09h00 à 12h30 14h00 à 18h00

ÉTÉ - Du 1er avril au 31 octobre

Lundi	08h30 à 12h30
Mercredi	14h00 à 18h30
Vendredi	14h00 à 19h00
Samedi	08h30 à 12h30 14h00 à 18h30

Les Podiums Florentais passent la Loire

Du 6 juillet au 3 août à St Florent Le Vieil

Le 10 août à Varades, en bord de Loire à la Meilleraie

Réunion publique

Réunion publique le 25 juin à l'Espace A. Gautier concernant le Centre Bourg et la Mabiterie.

Collecte Ordures Ménagères : un règlement pas toujours respecté

Information communication : un nouveau site internet pour Varades

En septembre, nous vous ferons découvrir le nouveau site internet de votre ville de Varades (même adresse) :

www.varades.fr

Plus convivial, plus facile à utiliser, plus complet, plus accessible, il vous permettra d'accéder très facilement à toutes les informations nécessaires à votre vie quotidienne et ce, quelque soit votre âge ou votre situation …

Vous aurez la possibilité de recevoir notre lettre d'information électronique : vous pouvez vous inscrire dès maintenant à la mairie ou à partir du nouveau site après sa mise en ligne courant septembre.

CIAS

Retraités, partez à Blainville en Normandie grâce au Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) du secteur de Varades !

Celui-ci a signé une convention de partenariat pour 2012 avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (A.N.C.V.), établissement public ayant une mission sociale unique : favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. Dans le cadre du programme de l'A.N.C.V. « Seniors en Vacances » destiné aux retraités, le C.I.A.S. propose un séjour « tout compris » de 8 jours et 7 nuits à Blainville en Normandie du 22 au 29 septembre 2012. Un nombre minimum d'inscrits est nécessaire pour que ce projet puisse aboutir, soit 18 personnes. L'idée est de permettre à des retraités disposant de ressources limitées de partir sous conditions de revenus (subvention accordée par l'A.N.C.V. à hauteur de 50% pour les retraités éligibles). Le reste à charge des participants qui bénéficient de cette subvention s'élève à 180 € par personne.

Inscriptions et renseignements auprès du C.I.A.S. du secteur de Varades au **02 40 98 63 94**.
(Pour info, le CIAS participe de 200 € / pers. pour le transport)

Rappel Collecte Ordures Ménagères

Suite à la mise en route par la COMPA du nouveau système de collecte, nous tenons à rappeler quelques règles :

En zone Urbaine, le ramassage a lieu chaque semaine le mardi pour les bacs (obligatoires). Les sacs jaunes sont ramassés une semaine sur deux les semaines impaires (exemple : le 3 juillet… le 17 juillet, etc.)

En zone rurale, le ramassage est effectué tous les quinze jours (containers et sacs jaunes) semaines impaires (exemple : le 3 juillet… le 17 juillet)

Sacs jaunes : veillez à faire le bon tri sous peine de non-ramassage.

Ordures ménagères : les sacs doivent être déposés dans votre container, le couvercle fermé. Les sacs hors container ne seront pas ramassés.

En cas de jour férié le mardi, la collecte est reportée au samedi suivant.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les services de la COMPA à Ancenis.

prochainement

Custom
14 et 15 Juillet
Parc de la Mabiterie

Feu d'artifice
14 juillet
Étang de la Gravelle

VILLE DE Varades

Maison de Bonchamps
61 rue de la Basse Meilleraie - 44370 - VARADES
Ouverture du 1er mai au 31 octobre 2012 - Renseignements : **06 73 60 54 23**

Du 1er juin au 2 juillet 2012
Ouverture : tous les jours (sauf lundi) - de 15h à 19h
Peinture - Andrée PENOT

Du 3 juillet au 30 juillet 2012
Ouverture : tous les jours (sauf mardi) - de 14h30 à 19h
Peinture - Marie France PLANCHARD

Du 14 août au 31août 2012
Ouverture : tous les jours - de 15h à 19h
Sculpture - Yann VIAU

Du 1er septembre au 30 septembre 2012
Ouverture tous les week-end : samedi 15h-19h et dimanche 10h-12h / 15 h-19 h
Club Photo de Varades - Thème : arbre(s)